



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 30 janvier à 20h00, le conseil municipal de la commune de LARRÉ, convoqué le 23 janvier 2026, s'est réuni, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Madame Simone MALVILLE, Maire.

Présent : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Hervé GUILLON-VERNE, Elisabeth BOITET, Claudine LE BRUN, Johann JAFFRELOT, Thierry DELRIEUX, Nathalie DELBOS, Patrice KNUCHEL, Lydie HAMON

Absents et excusés : Estelle TIDU donne pouvoir à Elisabeth BOITET

Absents (sans pouvoir) : Loïc HANS

Nombre de conseillers en exercice : 12	Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de pouvoirs : 1	Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Nathalie DELBOS

### 1- Ordre du jour :

- 
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2025
- Taxe ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) 2025 Séché
- Devis validés : Prises d'escalade PROZON, autolaveuse OBYO
- Cantine
- Tarifs salle Agapanthe (points à éclaircir)
- Points divers :
- Maison rue du 19 mars, projet Clos du Rohelet
- Vol de cuivre vestiaires foot
- Compte-rendu des différentes commissions et comités
- Présentation du CFU (Compte Financier Unique) 2025
- **Compte-rendu du 12 décembre 2025 :**

Le compte-rendu n'ayant reçu aucune observation, a été approuvé à l'unanimité.

### - **Taxe ISDND :**

La commune bénéficie d'un versement relatif à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes par rapport au tonnage réceptionné à l'Ecosite.

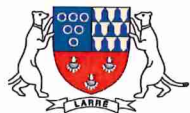
En 2025, 90 891.52 tonnes ont généré, pour la commune, une recette de 13 633.73€.

### - **Devis validés :**

OBYO autolaveuse pour l'école et le restaurant scolaire : 4752.00€ TTC,  
Partedis matériel pour sanitaire et vestiaire des services techniques : 904.56€ TTC,  
Prozon, prises pour le mur d'escalade de l'école : 462.10€ TTC,  
Kerhervé pour fixer les prises du mur d'escalade : 339.59€.

### - **Cantine :**

La mise en place des points orange correspondant à un mauvais comportement semble fonctionner pour ceux qui ont eu un avertissement. Depuis début janvier, il y a moins de débordement durant les temps de repas.



Afin de s'assurer que les enfants mangent chaud, l'agent chargé de la restauration scolaire, notera systématiquement la température des plats au moment de la réception ainsi qu'avant de servir les enfants.

- **Salle Agapanthe :**

Les changements de tarifs ainsi que la modification du règlement intérieur de la salle nécessitent un éclaircissement.

Le forfait week-end est conservé cependant il sera toujours possible de ne louer qu'à la journée que ce soit en semaine ou en week-end.

L'article 2-2 du règlement sera modifié.

- **Maison 23 rue du 19 mars :**

La maison est vendue et le terrain nettoyé.

- **Lotissement St Aignan : (succession M. Marchoux)**

Les services techniques sont chargés du nettoyage de la parcelle abandonnée depuis le décès du propriétaire. Le nettoyage sera facturé au notaire, suivant détail :

2 agents pendant deux jours (7h par jour) soit 28h x 50€ = 1 400€

- **Vol de cuivre et effraction aux vestiaires de foot :**

Les agents des services techniques ont découvert que les vestiaires de foot ont été visités. Les tuyaux de cuivre ainsi que les tuyaux d'alimentation en eau chaude ont été volés.

Les agents vont procéder à la remise en état des lieux.

- **Déchets :**

Le collecteur de biodéchets situé près de la locomotive n'est pas utilisé. Il sera déplacé mais le lieu n'est pas encore décidé.

Un nouveau lieu de dépôt volontaire sera installé à Moustoir Maria.

- **Divers :**

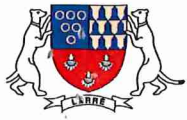
Le rétroprojecteur de la salle Agapanthe doit être changé. Nous sommes en attente du devis.

La boîte de vitesse du tracteur des services techniques doit être réparée. Le devis est en cours.

- **Synthèse finances 2025 :**

FONCTIONNEMENT	
Recettes	1 096 527.71€
Dépenses	820 918.39€
Résultat de l'exercice	275 609.32€
Résultat N-1	196 438.06€
Résultat cumulé (a)	+ 472 047.38€

INVESTISSEMENT	
Recettes	1 141 098.70€
Dépenses	700 034.68€
Résultat de l'exercice	-441 063.83€
Résultat N-1 (001)	+25 730.68€
Résultat cumulé reporté au BP2025 (001) (b)	-415 333.15€



RAR 2025	86 364.00€
Résultat investissement avec RAR ou besoin de financement (b)	-328 969.15€
<hr/>	
Résultat de clôture des deux sections (a-b)	+ 143 078.23€

Le CFU et le budget primitif 2026 seront votés lors du conseil municipal du 27 février 2026.

---

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance se clôture.**

Le secrétaire de séance,  
Mme Nathalie DELBOS

Madame le Maire,  
Mme Simone MALVILLE